

<http://csi-ferneyvoltaire.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article388>



Retrait des relevés de notes

- ACTUALITES -

Date de mise en ligne : jeudi 3 juillet 2014

Copyright © Lycée Collège International - Ferney Voltaire - Tous droits

réservés

TOUS les candidats ayant passé leurs épreuves écrites dans l'établissement doivent se présenter le **vendredi 04 juillet à 9h00** pour retirer leur relevé de notes.

Ils doivent se présenter avec une pièce d'identité en cours de validité.

En cas d'empêchement, ils peuvent déléguer ce retrait à une personne MAJEURE de confiance en lui donnant :

- une procuration où sont indiqués les noms du candidat et de la personne détentrice de la procuration
- une copie de la pièce d'identité du candidat

La personne devra également présenter sa propre pièce d'identité.

En cas de convocation aux épreuves orales du second groupe (rattrapage), les candidats concernés doivent se présenter dans le centre de délibération (à Bourg en Bresse ou Lyon suivant les cas) avec leur relevé de notes complété, leur convocation aux épreuves du premier groupe et une pièce d'identité en cours de validité dès le lundi 7 juillet aux horaires indiqués (sans horaire 07h30).

Les candidats ayant échoués au baccalauréat peuvent faire une demande de réinscription en classe de terminale dès le jour des résultats en déposant au secrétariat scolarité :

- leur demande écrite
- une copie de leur relevé de notes
- une fiche de renseignements complétée

Le résultat de cette demande sera communiqué par mail après un rendez vous avec M Le Proviseur fin août (les rendez vous ou refus seront envoyés par mail avant le 14 juillet).